



De : **CGT LDC Bourgogne**

Envoyé : vendredi 21 juin 2023

à 08 : 49

À : **Préfet S&L, DDPP** (Direction Départementale de la Protection des Populations), **Inspection du Travail,**

Cc : **Directeur, DRH, RRH**

Objet : **Entrave au CSE + Risque d'intoxication alimentaire**



Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur du Travail,
Madame Monsieur le responsable de la DDPP,

Dans la nuit de dimanche à lundi, la foudre est tombée sur l'entreprise LDC Bourgogne et il y a eu des dégâts importants !

Les pannes ont touché les pompes à essence, une partie des portails du site, 2 machines de filetage, une machine de conditionnement sous vide HS, 1 mélangeur aux produits élaborés HS, **le quai de déchargement des poulets** (1 camion a été annulé auprès des éleveurs et **25 000 poulets sont restés vivants sur le quai**) avec un impact prévu sur la semaine et ont **mis en défaut des installations frigorifiques.**

Lundi matin, de nombreux salariés ont informé les élus CGT que l'usine était à l'arrêt du fait des températures trop élevées. Des salariés ont constaté des températures trop élevées et l'arrêt des installations jusqu'à 11h du matin.

Les élus CGT se sont rendus dans les ateliers et ont regardé les relevés de température

- À la découpe poulet il y avait (*Température de l'air*) 11°7 à 6h10, il y avait 5°3 à 10h30 et 3° à 11h (revenu dans la norme)
- Certains salariés ont dit que des poulets étaient à 20 °, puis après la température était descendue à 14° et 11° (*là nous parlons bien du produit de consommation et pas de l'air !*)
- Des salariés ont eu l'information que la Direction allait passer la marchandise avec des DLC plus courtes...
- Des salariés étaient en attente de travailler car la Direction contactait les clients pour savoir s'ils acceptaient ou pas la marchandise...
- Des salariés ont dit que la Direction laissait refroidir la viande avant de la passer sur chaîne lorsque la température était redevenue inférieure à 4°...

Nous avons donc beaucoup d'éléments divers et croisés qui confirment que la chaîne du froid aurait pu être rompue !

Mardi 20 juin, nous avons une réunion de CSE, et malgré nos demandes d'information et de communication des documents de traçabilité, le Directeur nous a répondu que « ceci ne nous regardait pas ! » (*Il parlait aux membres du CSE en séance officielle ! mais comme déjà signalé des dizaines de fois à l'Inspection du Travail, le président ne nous informe pas, ne nous communique pas les documents et ne répond pas à nos questions !*)

Et comme à chaque CSE, la Direction et l'ensemble des élus des autres syndicats sont unanimement ligués contre la CGT, contre ce qu'elle dit et contre ce qu'elle fait ! Tout le monde a acquiescé le fait que cela ne regardait pas les élus du CSE et les élus CGT étant minoritaires, nous n'avons pas pu aller plus loin ! Mais nous avons dit que nous écrivons à la DDPP, ce à quoi le président a répondu « ils sont dans nos murs... » sous-entendu on est couverts.

Le Directeur a envoyé un mail (voir pièce jointe) aux salariés ayant une adresse mail professionnelle suite à la présence des militants CGT sur le terrain. Mais tous les salariés qui n'ont pas de mail professionnel ainsi que les élus n'ont aucune information !

Mais, les élus CGT ne peuvent en rester là ! Nous pensons actuellement au scandale de l'usine des pizzas Buitoni où il y a eu une intoxication alimentaire nationale avec des morts à la clef !

En conséquence, puisque la CGT de LDC bourgogne ne peut pas agir en interne, et qu'elle n'est pas soutenue lorsqu'elle signale des entraves et autres dysfonctionnements dans l'entreprise, les élus CGT sollicitent les services de l'État qui, conformément à leurs prérogatives, pourront prendre leurs responsabilités et demander ou exiger les relevés de traçabilité à l'employeur et prendre les mesures adéquates si nécessaire...

Mais si dans les jours et semaines à venir, un problème sanitaire devait survenir suite à du poulet non conforme provenant de LDC Bourgogne, la CGT saura expliquer les raisons à qui de droit.

Recevez, Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur du Travail, Madame Monsieur le responsable de la DDPP, nos salutations syndicales.

Corinne BRIDE,
Secrétaire Générale du Syndicat CGT de LDC Bourgogne

Copie pour information au Directeur, à la RRH, à la DRH et aux salariés

